CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TPM

Construire, partager une ambition pour notre territoire

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024

SOMMAIRE

1 LA VIE STATUTAIRE

2 LES SAISINES ET AUDITIONS

3 LES AUTOSAISINES

4 LES PARTENARIATS

5 L'ENGAGEMENT CITOYEN

6 L'ANNÉE 2024 EN IMAGES

7 LES PERSPECTIVES ET ACTIONS 2025

LE MOT DU PRÉSIDENT
DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Chers membres du Conseil de développement,

J'ai l'habitude de dire que notre territoire « est béni des Dieux » tant il est agréable et plein d'atouts. Pour autant bien sûr, il est indispensable de bien préparer son avenir. Et c'est pour cela qu'il est très utile pour les élus qui ont en charge de prendre des décisions qui nous engagent pour le futur, d'avoir à ses côtés une instance, représentant la société civile, qui par ses productions éclaire finalement le chemin.

En 2024, j'ai souhaité solliciter la société civile sur deux sujets que j'estime comme majeurs pour notre territoire.

Dans le prolongement de l'exercice de prospective, j'ai ainsi demandé à ce que le Conseil de développement puisse réaliser une mission d'analyse et d'étude sur les capacités sanitaires et hospitalière de notre territoire.

J'ai également souhaité avoir l'éclairage du Conseil de développement sur les filières agricoles de notre territoire, et leurs enjeux de développement face aux changements climatiques et aux objectifs du Projet Alimentaire Territorial porté par la Métropole TPM.

Permettez-moi de vous remercier, tant pour votre réactivité que pour la qualité de vos productions et de vos avis. Les échanges et le partage fréquents, qui caractérisent les rapports que nous avons construits avec notre Conseil de développement au fil des années, constituent une véritable richesse pour notre Métropole. Soyez-en profondément remerciés.

Jean-Pierre GIRAN
Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée

LE MOT DU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT TPM

Madame, Monsieur,

C'est un honneur que de vous présenter ce rapport d'activité de l'année 2024, témoin de la participation de la société civile à la vie de son territoire.

En ces temps tumultueux, où les intérêts partisans sont trop souvent privilégiés, l'espace apaisé d'innovation et d'ingénierie citoyenne que constitue le Conseil de Développement a su se mobiliser sur des sujets important pour notre avenir commun.

Durant cette année, outre les sujets sur lesquels le Conseil de développement est régulièrement consulté, nous avons été sollicités, au travers de saisines, sur des thématiques beaucoup plus larges : la santé et l'agriculture.

Cet exercice nous a permis, grâce à des auditions menées auprès de nombreux experts, de découvrir en détail les problématiques propres à chacun de ces univers, de partager collectivement une meilleure connaissance de notre territoire, et de proposer in fine des pistes pour des améliorations, allant dans le sens de l'intérêt général.

Permettez-moi de remercier la Métropole, à la fois les élus et les représentants des différents services, pour la qualité des échanges que nous avons pu avoir lors des diverses séances plénières.

Notre territoire est dynamique. Il est mobilisé sur des sujets essentiels.

Bonne lecture.

Michel CRESP
Président du Conseil de développement TPM

1. LA VIE STATUTAIRE

Le Conseil de développement TPM est constitué sous une forme associative et s'est doté de statuts et d'un règlement intérieur qui prévoient de mobiliser régulièrement les instances de gouvernance.

1

L'Assemblée Générale

Cette instance se réunit au minimum une fois par an et décide de la politique générale du Conseil de développement. En 2024, elle s'est tenue le 18 avril au RCT Campus.

2

Le Bureau

Instance de gestion de l'association Conseil de développement, le Bureau s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2024.

3

Le Comité Directeur

Instance de gouvernance du Conseil de développement, le CODIR s'est réuni à 4 reprises au cours de l'année 2024, pour suivre la mise en oeuvre de la Feuille de Route et du Plan prévisionnel d'activités.

4

Les séances plénières

En 2024, le Conseil de développement TPM s'est réuni à 17 reprises en séance plénière, dans le cadre des saisines et auditions sur divers sujets liés au territoire et aux politiques publiques de la Métropole.

2. LES SAISINES ET AUDITIONS

Le Conseil de développement est saisi par la Métropole afin de rendre des avis sur les politiques publiques qui structurent notre territoire. Il organise aussi des auditions sur des sujets qui concernent le territoire.

L'impact de la LPM sur notre territoire

AUDITION DU DÉPUTÉ DU VAR YANNICK CHENEVARD, MEMBRE DE LA COMMISSION DE LA DÉFENSE ET DES FORCES ARMÉES

La LPM 2024-2030 (Loi de Programmation Militaire) prévoit une forte augmentation des crédits, pour toutes les composantes, avec une enveloppe globale de 413 milliards d'euros, du fait des nombreuses tensions géopolitiques et conflits qui se font jour aux quatre coins du globe.

Les forces armées doivent donc être mieux équipées et mieux formées, et cela a un impact direct sur notre territoire.

Les retombées attendues auprès des acteurs locaux et régionaux de la BITD (base industrielle et technologique de défense) se chiffrent en milliards d'euros, et cela concerne à la fois des grands groupes et des PME.

Plus que jamais la défense, et sa composante maritime, est une filière stratégique du territoire métropolitain.

Avis sur les capacités sanitaires et hospitalières du territoire

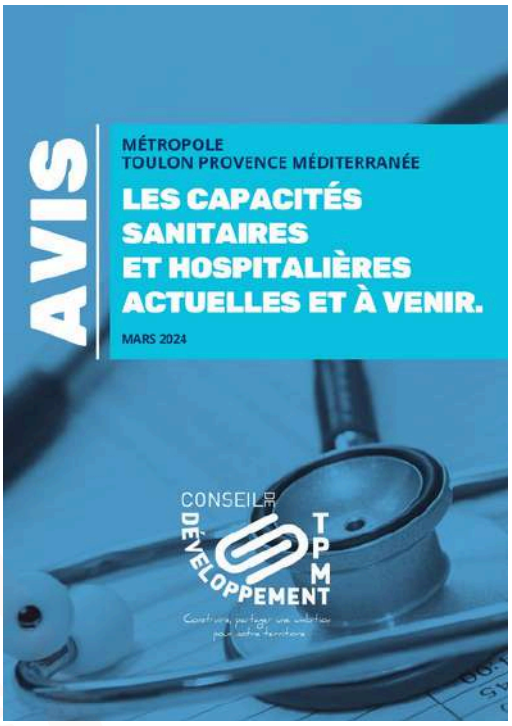

Dans l'espace régional, l'ARS vient de se doter d'un Projet Régional de Santé, mettant en exergue quelques priorités qui se déclineront de fait sur le territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, avec, entre autres, l'enjeu de répondre au vieillissement de la population et faire face à la baisse de la démographie médicale.

Si notre territoire n'est pas le plus mal doté, et présente clairement une offre de soins légèrement supérieure à la moyenne nationale ou à celle d'autres collectivités de la même strate, des points de tension existent : dans les services d'urgence, pour la permanence des soins, pour l'accès à certaines spécialités et en matière de coordination dans laquelle certains acteurs devraient davantage s'impliquer.

Autant de points de vigilance qui doivent trouver des réponses dans les années à venir pour assurer aux habitants du territoire une offre de soins de qualité et de proximité.

Ce sujet mérite en effet une vision cohérente et concertée pour ne pas déséquilibrer durablement des situations qui peuvent parfois être fragiles. Il mérite de traiter en profondeur des tendances de fonds comme les nouvelles manières de pratiquer la médecine, la logique de l'aller-vers, et considérer notre territoire comme un territoire de formation en matière de santé. Le CHITS s'est aujourd'hui engagé dans une dynamique d'accueil d'internes et de développement de la recherche, et d'autres établissements sont pour leur part engagés dans la structuration de pôles d'excellence. Des trajectoires à accompagner et à encourager.

Avis sur l'agriculture métropolitaine, enjeux et perspectives

Véritable secteur économique, l'agriculture emploie un peu plus d'un millier de personnes à temps plein sur notre territoire. Deux filières se détachent, filières de pointe, organisées et à vocation internationale : l'horticulture et la viticulture. À côté de cela d'autres filières se développent comme le maraîchage, la culture de la figue, l'aquaculture et la conchyliculture.

Le territoire métropolitain accueille donc une agriculture diversifiée, plutôt dynamique, mais qui est soumise à de fortes contraintes. La contrainte majeure étant celle qui pèse sur le foncier, à la fois en termes de disponibilité et de prix.

Le changement climatique, et son impact déjà mesurable, a également des conséquences sur la façon d'appréhender les cultures, et on devra sans doute dans les années à venir être davantage vigilant en ce qui concerne l'usage de l'eau.

Comme pour l'ensemble du territoire, le secteur agricole n'est pas épargné par le vieillissement. Et cela n'est pas sans poser un certain nombre de problèmes quant à la transmission des exploitations. Les installations de jeunes agriculteurs sont pour l'instant insuffisantes. La crise des vocations est là, mais les barrières financières à l'installation sont également devenues très importantes.

Ainsi des actions d'accompagnement, spécifiques à notre territoire, pourraient être envisagées, particulièrement parce qu'une dynamique forte est en train de s'installer grâce au Projet Alimentaire Territorial. Un certain nombre de politiques publiques pourraient être coconstruites, en cherchant à renforcer les synergies qui sont en train de naître. Notre métropole dispose d'une capacité à s'investir plus largement dans le champ de l'Agritech, dans la promotion des produits et des producteurs locaux, dans la valorisation de l'agriculture urbaine, de l'agritourisme. Cela passera par un décloisonnent et par la capacité à mettre en relation les acteurs de notre territoire.

Avis sur le Rapport de développement durable de la collectivité

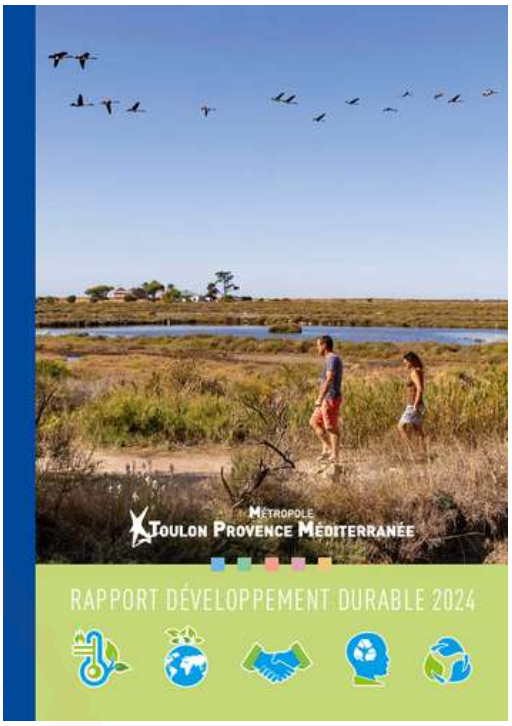

Le Rapport de Développement Durable de la collectivité est l'occasion de présenter les multiples actions menées sur le territoire, tout en mettant l'accent sur l'interaction des diverses politiques publiques dont elle assume la compétence.

En ce sens, ce document propose une vision très complète et embrasse les diverses composantes du Développement Durable, de la dimension environnementale à la dimension sociale en passant par la dimension économique.

A sa lecture, on constate que de nombreux services métropolitains contribuent à la prise en compte du Développement Durable sur le territoire.

Cette dimension transversale et ce fonctionnement « hors des silos » sont à valoriser car ils constituent une méthode efficace pour appréhender ces problématiques.

Néanmoins, il serait pertinent de faire de ce rapport une illustration de la politique menée sur le territoire, au-delà d'un simple inventaire des actions. Ceci est d'autant plus simple que de nombreuses initiatives sont prises chaque année.

L'intégration dans ce document des grandes orientations adoptées au travers du SCoT, tout comme la référence à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, permet de donner une lecture de la stratégie territoriale qui préside à la mise en œuvre des diverses actions et inscrit celles-ci dans le temps.

Le Conseil de développement remarque que le renforcement des équipes est un signe positif, reflétant l'intérêt de la collectivité pour la mise en œuvre et le suivi des actions de développement durable, par ailleurs identifiées dans l'axe 1 du Projet de Territoire.

Avis sur le projet de Plan de Mobilité : diagnostic et impact économique

Plan De Mobilité 2025>2035

Métropole Toulon Provence Méditerranée

L'approche de la mobilité par le prisme de l'activité économique au sens large est à saluer et encourager. Cela peut devenir un marqueur de notre territoire.

Il convient pour cela de capitaliser sur les actions de co-construction qui ont été déployées à partir de mi-2020 au travers de la Conférence Économique et conforter une logique de gouvernance de la mobilité pour cette dimension économique.

Aujourd'hui, la question de la mobilité reste un chantier majeur pour notre territoire, qu'il faut aborder avec un esprit constructif, en mesurant pleinement le travail accompli dans ce domaine depuis plusieurs années.

La communication et la sensibilisation sont la clé d'un changement de comportement, qui engage sur le temps long.

Néanmoins, il n'est sans doute pas inutile de réfléchir à quelques mesures phares qui permettraient d'accélérer ces changements, et par là même prendre en compte les exigences environnementales induites par l'accélération du changement climatique.

Car au-delà de simples déplacements, la mobilité participe à la qualité de vie, à la cohésion sociale et impacte également la santé. Elle exerce une influence certaine sur des nombreux Objectifs de Développement Durable de l'ONU et constitue une politique structurante de notre territoire qui doit être abordée de manière transverse.

Connaissance du territoire : présentation de la réalité des migrations résidentielles par l'audat.var

L'audat.var a présenté aux membres du Conseil de développement une étude qui portant sur la réalité des migrations résidentielles, à l'échelle du département du Var, et avec un focus particulier pour la Métropole.

Cette étude visait a déterminer la réalité d'u fameux phénomène d'exode urbain, qui a émergé fortement lors de la crise Covid en 2020.

Il s'agissait aussi de documenter plus précisément le phénomène migratoire qui est aujourd'hui le seul facteur de croissance de la population de notre département.

Avec de nouvelles données statistiques issues de La Poste, il a en tout cas été possible de confirmer que l'épisode de Covid a eu un impact sur l'augmentation de population de notre territoire.

La métropole Toulon Provence Méditerranée est désormais la 12ème métropole de France en termes de population. Et elle est le théâtre de flux opposés : certains habitants quittent le territoire pour des EPCI voisins, alors que d'autres, plutôt en provenance des départements voisins ou de la région parisienne, s'installent sur le périmètre métropolitain.

Comme précisé, d'une manière générale notre territoire voit sa population augmenter uniquement grâce à un solde migratoire positif, le solde naturel étant négatif depuis plusieurs années (différentiel entre décès et naissances) et qui devrait continuer de croître jusqu'en 2050, à un rythme cependant plus modéré.

3. LES AUTO SAISINES

Le Conseil de développement décide de s'autosaisir sur une thématique afin de proposer une contribution qui vient enrichir le Projet de Territoire.

Prospective 2023-2050 : présentation publique au Théâtre Liberté en mai.

C'est au sein du Théâtre Liberté , dans le cadre d'un THEMA organisé par la scène Nationale Liberté-Châteauvallon consacré au "Travail", que le Conseil de développement TPM a partagé avec le public les conclusions de sa réflexion sur la prospective 2030-2050 pour le territoire.

Il s'agissait d'expliquer que formaliser un exercice de prospective à échéance 2030-2050, c'est se donner l'objectif de cerner les tendances et transformations qui demandent des réponses inscrites dans le temps long.

Devant une cinquantaine de participants, notre panel de grands témoins a pu partager les 6 trajectoires identifiées, expression d'un avenir désirable.

Quelles trajectoires?

- Un territoire de proximité, facile à vivre et où il fait bon vivre ;
- Un territoire inclusif pour tous ses habitants ;
- Une économie tournée vers la mer ;
- Une économie diversifiée et écoresponsable ;
- Tourisme : un territoire attractif toute l'année et résilient ;
- Une métropole administrée de façon agile et concerté.

Ce premier partage avec le public constitue une première étape pour aller plus loin dans les propositions. Plus loin et plus concret.

4. LES PARTENARIATS

Le Conseil de développement TPM souhaite participer à une meilleure connaissance des acteurs de la société civile sur son territoire, en créant des occasions de rencontres et de partenariats.

Les Rencontres “Point de vue”, à la découverte des acteurs du territoire.

FRANCE TRAVAIL VAR - 11 AVRIL 2024

Lancées en 2021, ces rencontres baptisées «Point de vue» permettent de créer un moment privilégié d’échanges avec un grand témoin de notre territoire, membre du Conseil de développement ou non.

C’est ainsi une réelle opportunité de développer l’interconnaissance, de présenter son activité et partager son analyse des enjeux et perspectives de notre territoire.

En 2024, nous avons pu organiser 3 rencontres :

- Sur la thématique de l’emploi avec les équipes métropolitaines de **France Travail**
- Sur la thématique du numérique avec les équipes d’**Orange Marine**
- Sur la thématique de l’économie avec les équipes de la **Banque de France** à Toulon

ORANGE MARINE MÉDITERRANÉE - 11 JUILLET 2024

BANQUE DE FRANCE ANTENNE DE TOULON - 19 DÉCEMBRE 2024

Partenariat avec l'UFR Ingémédia de l'Université de Toulon

Depuis la rentrée universitaire 2020, le Conseil de développement s'est associé à l'UFR Ingémédia de l'Université de Toulon dans le cadre de plusieurs projets pédagogiques que doivent mener les étudiants de Licence INFOCOM.

Ainsi le Conseil de développement propose aux équipes pédagogiques que les étudiants soient mobilisés sur des sujets propres à notre territoire.

Par exemple, au fil des années plusieurs sujets ont pu faire l'objet de propositions concrètes :

- 2020-2021 : Commerce de proximité, click and collect et bien-être
- 2021-2022 : Tourisme durable et des 4 saisons
- 2022-2023 : La ville du ¼ d'heure
- 2023-2024 : Le sport dans tous ses états (santé, proximité, inclusion, tourisme et e-sport)

Pour l'année universitaire 2024-2025, le thème de l'alimentation a été retenu, avec des déclinaisons sur diverses thématiques :

- l'économie alimentaire ;
- l'éducation alimentaire ;
- nutrition et santé ;
- justice sociale ;
- environnement ;
- restauration collective.

Animation du Conseil de la vie étudiante et de la jeunesse TPM

Créée en 2022, le fonctionnement de cette instance participative a été calqué sur celui du Conseil de développement, avec d'un côté, autour de la Métropole, un Comité de Pilotage "Jeunes" rassemblant les différents acteurs publics et privés en charge des actions destinées à la jeunesse, de l'autre une assemblée d'une quarantaine de jeunes de notre territoire.

Tout au long de l'année 2024, le CVEJ s'est attaché, en collaboration avec l'équipe du Conseil de développement et des services de la collectivité (Jeunesse et Proximité) à finaliser son Rapport d'activités et un Livre Blanc pour organiser le travail de la future mandature.

En décembre 2024, une nouvelle mandature (2 ans) a été installée par Arnaud Latil, vice-président de TPM et président de la commission Jeunes et Sports et le Président du Conseil de développement. L'occasion de rappeler à chacun les enjeux métropolitains en matière de Jeunesse et de Citoyenneté et l'importance de l'engagement.

CVEJ
CONSEIL DE LA VIE ETUDIANTE ET DE LA JEUNESSE
MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE

Les Trophées TPM 2024

Lancés en 2022, les Trophées TPM sont destinés à récompenser les pépites du territoire en matière de stratégie de développement (circuit court, utilisation de ressources locales, innovation, originalité, relations avec le tissu économique extérieur au territoire de TPM…), en matière de recrutement (création d'emplois sur TPM notamment) et de rayonnement par un développement local, national ou international.

Le Conseil de développement est associé au jury chargé de sélectionner les lauréats qui ont reçu cette année 18 Trophées TPM, spécialement conçus par l'école de design et d'architecture d'intérieur Camondo Méditerranée.

Colloque Achats Publics & Transition écologique - 3ème édition

Le Conseil de développement est associé au pilotage de cette manifestation organisée par le cluster Éa éco-entreprises et la Métropole. Pour cette 3ème édition, en 2024, un focus particulier a été fait sur l'acte d'Éco-Bâtir, en collaboration avec la Fédération du BTP du Var, le CNFPT et le projet européen P5Innobroker (COSME).

Comme à chaque fois, il s'agissait de proposer des solutions pour allier "Achats Publics et Transition Écologique", avec un message fort : éco-bâtir ne se limite pas à la simple utilisation de matériaux écologiques car il s'agit d'une approche globale qui englobe toutes les phases de vie du bâtiment., de la conception à la fin de vie, en passant bien entendu par la construction et l'exploitation.

Une approche systémique qui permet de mettre en oeuvre de multiples innovations à chacune des étapes, avec des solutions concrètes pour limiter l'empreinte cartonne et les émissions des GES.

Avec cet évènement le territoire confirme son implication sur la dimension écoresponsable revendiquée dans son projet de territoire.

5. L'ENGAGEMENT CITOYEN

Nos membres sont les représentants des institutions économiques, des entreprises, des établissements d'enseignement supérieur, des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des acteurs de la culture et du sport, des représentants du monde associatif (social et environnemental) et des citoyens des 12 communes du territoire.

Le panel ainsi constitué, société civile organisée au sein du Conseil de développement TPM, représente plus de 20 000 entreprises et leurs salariés, plus d'un millier d'adhérents au sein des diverses associations et plus de 12 000 étudiants.

50 %

la parité est respectée

1108

Heures d'engagement citoyen

DES ACTEURS DU TERRITOIRE ONT SOUTENU EN 2024 CET ENGAGEMENT CITOYEN

VEOLIA

GRDF

Groupe AGPM
SANTÉ · PRÉVOYANCE · ASSURANCE · RETRAITE

NAVAL GROUP

TPM Très Haut Débit
La Fibre PRO de la Métropole

FINEO
UNE MARQUE DE EQUANS

6. L'ANNÉE 2024 EN QUELQUES IMAGES

CONSEILS
DÉVELOPPEMENT
TPM

7. LES PERSPECTIVES ET ACTIONS 2025

Durant l'année 2025, notre instance sera mobilisée sur de nombreux sujets, à la fois dans le cadre des saisines et des autosaisines.

Quelques thématiques d'intérêt ont été identifiées et certains rendez-vous sont d'ores et déjà programmés dans le cadre des **saisines et auditions** :

- Examen du nouveau Contrat de Ville
- Examen du PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Avis sur le Service Express Régional Métropolitain (SERM)
- Examen des premiers résultats du SPASER

Par ailleurs le Comité Directeur du Conseil de développement propose de lancer dès cette année un travail de réflexion collectif dans le cadre d'une **autosaisine.**

Dans le prolongement de l'exercice de prospective conduit dans les années précédentes, il s'agira de mobiliser la société civile sur le thème :

Économie Bleue, économie de la mer : quelles perspectives pour notre territoire ?

Les **actions menées en partenariat** sur notre territoire seront par ailleurs reconduites durant l'année 2025.

Réalisation Conseil de développement TPM - Avril 2025 - Crédit Photographique : Métropole TPM, Conseil de développement TPM, DR